

MODALITES D'INSCRIPTION (NOUVEAUX ELEVES) ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée.

Vauban, Ecole et Lycée Français de Luxembourg, accueille les enfants de toutes nationalités.

Les inscriptions sont prioritairement attribuées aux familles dont le domicile légal de l'enfant est situé au Luxembourg au jour de la rentrée scolaire.

Pour une inscription en petite section de maternelle, les familles sont informées que l'enfant doit être âgé de 3 ans révolus au 1^{er} septembre 2026.

Quelle que soit la classe pour laquelle vous sollicitez une place, la démarche se fait exclusivement en ligne **à partir du lundi 12 janvier 2026 à 14h** et selon les modalités suivantes :

1. Demande de pré-inscription et transmission des documents en ligne :

Vous devrez télécharger lors de votre demande d'inscription les documents listés ci-dessous :

- Copie de la pièce d'identité de l'enfant ;
- Copie du livret de famille (page parents et page de l'enfant concerné) ou extrait d'acte de naissance ou tout document officiel établissant la filiation ;
- Les derniers bulletins de l'année en cours ou tout document attestant la scolarité en cours ;
- Le relevé de notes du DNB pour une demande d'admission en classe de Seconde ;
- Le relevé de notes des épreuves anticipés de français pour une demande d'admission en Terminale ;
- Les documents de remédiation (PAP, PAI, PPS) pour les élèves concernés ;
- A partir de la **Grande Section** : le relevé de compétences.

Les parents devront exprimer leur motivation en ligne sur le dossier de demande d'inscription.

Le service des inscriptions examinera la **conformité du dossier sur des critères strictement administratifs** : dossier complet, acquittement des frais de dossier fixés à 200 € (non remboursables).

2. Offre d'une place :

Les dossiers complets seront examinés lors de **commissions d'admission en février, mars, avril et mai.**

Ils devront nous parvenir au plus tard :

- Vendredi 20 février 2026, à 17h pour la commission 1 du mercredi 25 février 2026
- Vendredi 20 mars 2026, à 17h pour la commission 2 du mercredi 25 mars 2026
- Vendredi 17 avril 2026, à 17h pour la commission 3 du mercredi 22 avril 2026
- Vendredi 15 mai 2026, à 17h pour la commission 4 du mercredi 20 mai 2026

3. Tests d'admission pour tous les candidats :

Tests d'admission pour les élèves :

Les parents sollicitant une admission à Vauban pour l'inscription de leur enfant de la classe de Grande Section Maternelle à la classe de Terminale sont informés que l'admission définitive de leur enfant sera soumise à la réussite de tests.

Ces tests s'adressent à l'ensemble des élèves sollicitant une inscription indépendamment de leur établissement d'origine (système français reconnu par l'Education nationale - établissement de l'AEFE, établissement en France, public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat, autres établissements).

Pour le premier degré :

- Un test en français et en mathématiques portant sur le programme de l'année précédente et un entretien avec la direction de l'école primaire ([Repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 3e | éducol | Ministère de l'Éducation nationale](#))
- Tests sur invitation en fonction des places disponibles (mardi et jeudi après-midi)
- Entretien en semaine ou samedi

Pour le second degré :

- Un test en français et en mathématiques de 1h30 chacun portant sur le programme de l'année précédente ([Repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 3e | éducol | Ministère de l'Éducation nationale](#))
- Les dates des tests sur convocation :
 - Mardi 21 avril 2026
 - Mercredi 22 avril 2026
 - Mardi 12 mai 2026
 - Mercredi 13 mai 2026
 - Mardi 2 juin 2026
 - Mercredi 3 juin 2026
- En cas d'éloignement géographique majeur empêchant l'élève de se rendre sur place, les parents devront solliciter l'établissement actuel de leur enfant afin d'organiser le test dans celui-ci.

Aucune admission ne pourra être envisagée sans la réalisation des tests.

L'admission en Section Internationale britannique ou allemande, Baccalauréat Français International (BFI), Section Européenne se fera sur un test complémentaire (sur convocation).

4. Résultats des commissions d'admission :

Les **résultats des commissions** seront notifiés exclusivement par courriel une semaine après la date limite de constitution complète des dossiers.

Si l'établissement ne peut vous offrir de place lors d'une commission, la demande est placée en liste d'attente et sera automatiquement conservée et réexaminée lors de la commission suivante. Il n'y a donc pas d'ordre dans la liste d'attente.

L'inscription sera considérée comme définitive après le versement d'un **acompte de 600€** sous huit jours et non remboursable en cas de désistement ainsi que la transmission par téléchargement des pièces suivantes :

- Dans le cas de parents divorcés, la copie du jugement de divorce précisant qui a l'autorité parentale et la garde de l'enfant (pour les parents séparés ou en instance de divorce, tout document ou pièce justificative en votre possession) ;
- Le certificat de résidence élargi au Luxembourg ou engagement sur l'honneur à résider dans le Grand-Duché (cet engagement sera vérifié par toute pièce produite avant le 31 août 2026 et attestant le domicile familial dans le Grand-Duché à partir du 1^{er} septembre 2026).

Toutefois, les demandes tardives et transmises après le 10 juillet 2026 seront examinées avant la rentrée en fonction des places restées disponibles.

Les tarifs actuels sont consultables sur le site www.vauban.lu.

Les tarifs de l'année scolaire 2026-2027 seront soumis à une évolution après approbation de l'assemblée générale prévue en mai 2026. Les nouveaux tarifs seront communiqués à l'issue de cette assemblée générale.